

## SOCIÉTÉ ANNAMITE POUR L'EXPLOITATION DU PLATEAU DES BOLOVENS (BAS-LAOS)

Société annamite pour l'exploitation du plateau des Bolovens (Bas-Laos)

Société anonyme en formation  
APPEL DU COMITÉ DE PATRONAGE  
(*L'Écho annamite*, 24 janvier 1940)

Chers compatriotes,

La découverte d'un métal précieux ou d'une quelconque richesse naturelle a toujours exercé sur les hommes une attraction irrésistible. Chaque ruée vers l'or provoque de multiples drames, et l'exode vers les terres promises n'est chimère et témérité folle qu'aux yeux des timorés. Des montagnes peuvent se dresser sur la route des hommes de bonne volonté ; mais ils s'unissent et les surmontent. Le climat hostile peut les faucher ; mais les survivants domptent la nature, qui finit par se rendre, et ils fondent une cité nouvelle. La ténacité, la clairvoyance, la persévérance, la foi inébranlable de ces audacieux appellent le respect.

Aujourd'hui, nous ne vous proposons pas de suivre l'exemple de cas énergies de fer, pour nous ruer au Laos à la recherche de l'or. Nous voulons simplement faire appel à votre épargne, pour constituer un **capital, qui sera consacré à la culture du café arabica et d'autres produits, sur le plateau des Bolovens**.

Une partie de ce capital sera affectée à la fondation d'une entreprise commerciale, dont l'objet sera l'achat et la revente du café, des épices, des peaux, du cardamome et d'autres ressources locales. À l'heure actuelle, on ne trouve à Paksé qu'une dizaine d'entreprises chinoises, qui y font la loi du prix, faute de concurrence. En ramenant les prix à des taux raisonnables, nous centraliserons les produits que les *Lèo* et les *Kha* vendaient naguère aux Chinois, et nous aurons la clientèle de cette région. Nous songerons ensuite à organiser l'acheminement du bétail vers la Cochinchine.

Le Laos est un pays neuf ; les capitaux frais qui y trouvent un emploi sont assurés d'une prospérité rapide. Nous souhaitons que vous ayez toujours présent à l'esprit le profit inappréiable et certain de votre souscription à notre société. Conservé dans vos coffres, votre argent demeure improductif, et vous délaisserez l'exploitation des richesses de votre pays.

Que la distance, assez grande, de Saïgon à Paksé ne vous effraie ni ne vous fasse hésiter. L'éloignement n'est pas une cause d'aléas.

Plus un pays est neuf, c'est-à-dire inexploité, insuffisamment équipé en hommes, en machines, en capitaux — plus l'entreprise s'avère intéressante. Le Bas-Laos offre ses immenses plateaux, en majeure partie incultes à l'heure actuelle, à la culture du café arabica, qui, vous le savez, ne prospère que sur des terrains particulièrement favorables, tels ceux du Darlac, du Kontoum, de Djiring et, surtout, des Bolovens.

\*  
\*      \*

Le 8 novembre 1939, le gouverneur général de l'Indochine, sur instruction du ministre des Colonies, a envoyé une circulaire aux chefs d'administration locale, réglementant l'octroi de primes et subventions aux planteurs de café arabica.

Chaque hectare livré à cette culture pourra recevoir une prime de colonisation de 100 \$, plus une subvention de 450 \$ payable par portion annuelle de 112 \$ 50.

De plus, une prime à l'exportation, variant de 0 p. 10 à 0 p. 20 sera allouée pour chaque kg de café vendu.

Les importations françaises de café, en 1937, se sont élevées à 1.850.000 quintaux ; les colonies y ont participé pour 400.000 quintaux seulement. Aussi, par circulaire et télégramme des 18 septembre et 20 octobre 1939, le département a envisagé diverses mesures pour encourager et développer la production coloniale en arabica. Le problème est d'une actualité brûlante, car, en temps de guerre, les Colonies doivent pouvoir satisfaire la métropole dans la majorité, sinon la totalité de ses besoins en denrées alimentaires. L'on conçoit, dans ces conditions, l'intérêt indiscutable de la culture intensifiée de l'arabica, et, par conséquent, l'opportunité incontestée du présent appel.

Chers compatriotes,

La culture du café arabica, quand elle atteint une certaine ampleur, exige des soins vigilants, une surveillance continue. Elle n'est donc pas à la portée de tout le monde. Petits et gros épargnans, que des occupations diverses retiennent en Cochinchine, mais désireux de participer néanmoins à nos efforts futurs, c'est à vous que nous pensons en projetant la création de cette société.

La défense de vos intérêts sera assurée, notamment, par M. Nguyén-van-Thanh, qui vit depuis trente ans au Laos et le connaît à merveille, qui est rompu aux transactions commerciales de là-bas. Défendra également vos intérêts M. Nguyén-khac-Nuong, ancien membre de la chambre de commerce de Saïgon, l'homme qui, le premier, vous a révélé ces superbes espoirs du Sud laotien, où il exploite déjà une concession appelée à un avenir florissant.

Des trente mille piastres de la souscription qui sera ouverte (soit 3 000 actions de 10 \$ 00 chacune), un tiers sera versé immédiatement. Le deuxième tiers sera exigible le 1<sup>er</sup> avril 1941, et le reste le 1<sup>er</sup> avril 1942.

Devant ces facilités, devant la source des profits certains qui vous est offerte, il ne vous reste qu'à tourner résolument vos regards vers le Laos et y faire sans hésitation fructifier vos épargnes.

#### Le comité de patronage

M. TRAN TRINH TRACH, propriétaire à Bacliêu, commandeur de la Légion d'honneur ;

M. HO VAN KINH, propriétaire, président de l'Association des commerçants, industriels et agriculteurs, chevalier de la Légion d'honneur ;

M. NGUYEN VAN CUA, directeur de l'Imprimerie de l'Union, président honoraire de l'Association des commerçants, industriels et agriculteurs, chevalier de la Légion d'honneur ;

M. LE QUANG LIEM dit BAY, ancien vice-président du Conseil colonial, propriétaire à Giadinh ;

M. TRAN VAN KHA, propriétaire, vice-président du Conseil colonial ;

M. NGUYEN MINH CHIEU, propriétaire, adjoint au maire de la ville de Saïgon ;

M. VO HA TRI, propriétaire à Gocông, conseiller colonial ;

M. TRAN VAN SANG, propriétaire à Giadinh, conseiller colonial, chevalier de la Légion d'honneur.

M. TRAN THAI NGUYEN, propriétaire à Giadinh, membre du Conseil de la région de Saïgon-Cholon, *phu honoraire* ;

M. NGUYEN VAN NGHI, directeur de la Sté Lién-Thanh, membre de la chambre de commerce de Saïgon.

M. LE VAN GONG, directeur de la Société annamite de crédit ;

M. NGUYEN DINH TRI, ancien tri huyén, conseiller municipal de Saïgon ;

M. NGUYEN TAN THANH, premier clerc de M<sup>e</sup> Motais de Narbonne, *huyén* honoraire, chef du 1<sup>er</sup> quartier de Saïgon-Cholon ;

M. TRUONG VAN HUYEN, planteur, 90, rue Richaud, Saïgon ;

M. LUONG VAN HAU, directeur de l'École pratique commerciale, *huyén* honoraire ;

M. HUYNH HUE KY, commerçant, vice-président de l'Association des commerçants, industriels et agriculteurs, *huyén* honoraire ;

M. NGUYEN VAN DUONG, commerçant, 23-29, boulevard Galliéni, Saïgon ;

M. DU NGOC ANH, ingénieur chez Brossard et Mopin, planteur à Paksong [chef-lieu des Bolovens] ;

M. VAN VO VAN, commerçant, 164, rue Colonel-Boudonnet ;

M. TRUONG VAN HUAN, commerçant, 200, rue d'Espagne.

Les projets de statuts ont été déposés en l'étude de M<sup>e</sup> Fays.

Pour amples renseignements, prière de s'adresser à M. Nguyen-khac-Nuong, 98 rue Lagrandière, Saïgon.

---

PROVINCES D'INDOCHINE  
LA PROVINCE DE PAKSÉ

par Claude PERRENS

(*Indochine, hebdomadaire illustré*, 31 août 1944)<sup>1</sup>

[...] Le contraste est vif entre la chaude vallée du Mékong, où les habitants sont absorbés par une tâche séculaire, et le plateau des Bolovèns [sic] : le voyageur, saisi par la fraîcheur subite, ne peut manquer de s'intéresser à l'effort tenace de la colonisation française et annamite, aux prises avec le rude problème du café, à la solution duquel un millier de Khas apportent également leur contribution.

Une bonne route, comme un tapis roulant — elle a exactement 50 kilomètres de Paksé à Paksong —, mène en trois quarts d'heure des rives du Mékong à 1.200 mètres d'altitude. [...] Une série de compartiments et de rustiques mais agréables chalets de bois sont ceinturés de rivières aux eaux claires et gaies, de forêts coupées par de vastes clairières herbeuses et, surtout, de cafériers, d'innombrables rangées de cafier ; 100 planteurs (73 Français, 7 Annamites et 20 Laotiens) apportent à cette culture leur foi, des soins minutieux et une volonté de réussir qui sont dans la ligne des meilleures traditions paysannes de France ; groupés en société coopérative, ils emploient sur 105 concessions représentant 4.656 hectares 1.300 coolies (910 Tonkinois et 312 Annamites), dont certains s'attachent définitivement à ce pays de fertiles terres rouges. [...]

On rencontre un peu partout aux Bolovèns des êtres calmes, lents, au teint cuivré, vêtus à la laotienne, généralement préoccupés ; ce sont les Khas qui supputent le cours du café et les chances de vente de leur récolte ; les Khas ont été les premiers à tenter aux Bolovèns l'expérience du café ; leur succès fut rapide ; la plupart sont groupés en coopérative agricole, sous l'égide de l'O.I.C.A.M. ; ils confient leur récolte à une usine de décharge et de séchage qui se charge de l'écoulement d'un café de qualité, préparé avec toute la technicité désirable. [...]

---

<sup>1</sup> Archives de Germaine Pailhoux, née Guyonnet. Remerciements à Anne-Sarah David et Pierre du Bourg.